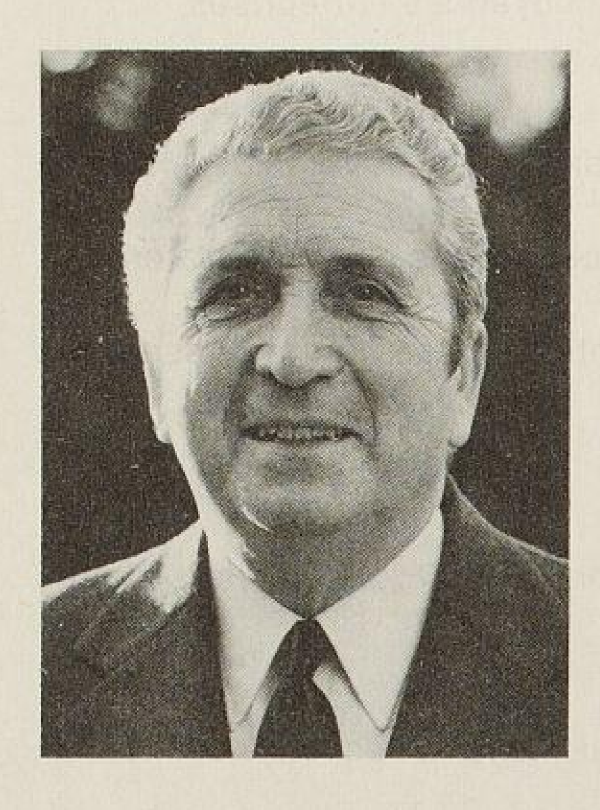
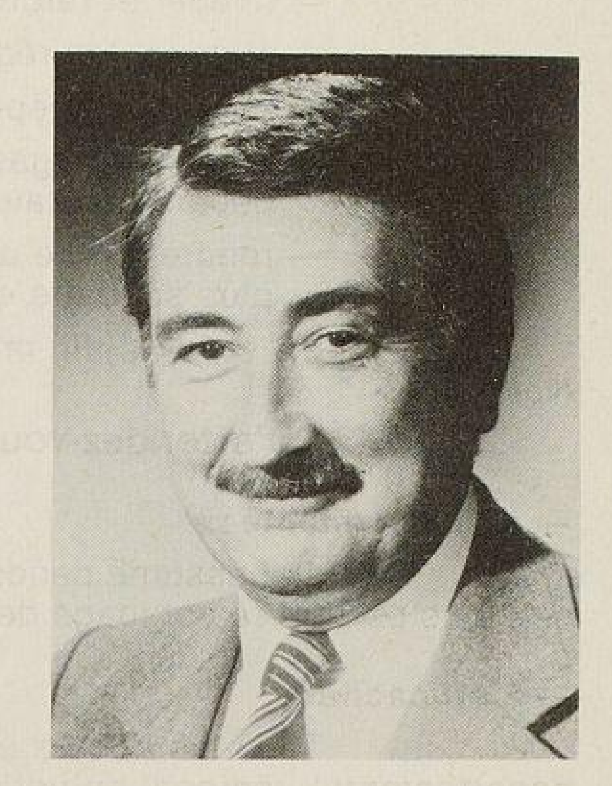
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



SCRUTIN du 14 juin 1981

CIRCONSCRIPTION
de COGNAC



Charentaises, Charentais, mes amis

Le 10 mai dernier, les Français ont clairement manifesté leur volonté de changement.

La question est aujourd'hui de savoir quelles doivent être la nature et l'ampleur de ce changement. Veulent-ils un **bouleversement total de notre société,** comme le proposent le projet du parti socialiste et le programme du parti communiste, ou un **changement d'équipe et de politique** orienté vers plus de liberté, plus de justice, plus de responsabilité, plus de solidarité ? Tel est l'enjeu des élections législatives des 14 et 21 juin prochains.

Le programme socialiste, quel est-il ?

Je ne prendrai que quelques exemples de ce qu'il prévoit :

— l'alourdissement de la fiscalité, notamment par l'augmentation des droits de succession et l'aggravation de l'imposition des revenus moyens,

— l'augmentation générale des prélèvements obligatoires sur les entreprises et sur les particuliers,

— l'étatisation de l'économie et de l'ensemble du crédit,

— l'alourdissement des procédures administratives et l'augmentation importante du nombre des fonctionnaires,

— la collectivisation de la terre par la création d'Offices fonciers agricoles et la création de l'Office du vin,

— l'autogestion dans les entreprises ainsi livrées à la prépondérance des syndicats,

— l'organisation collectiviste des soins médicaux,

— la suppression de la liberté de l'enseignement,

— la remise en cause de la liberté d'entreprendre, d'innover et de créer.

De telles mesures permettront-elles à nos concitoyens de conserver leurs libertés et leur niveau de vie ? Partout où elles ont été appliquées, on a pu rapidement constater leur échec.

Voici donc, quelques unes des mesures prévues dans le projet socialiste adopté à la quasi unanimité par le parti socialiste le 13 janvier 1980 et qui **devrait servir de programme de gouvernement si le parti socialiste l'emportait.**

Les Françaises et Français avant de voter les 14 et 21 juin doivent savoir si **OUI** ou **NON** les socialistes ont l'intention d'appliquer ce programme.

Ils doivent également savoir si **OUI** ou **NON** les socialistes sont décidés à gouverner avec les communistes.

Les électeurs ont le **droit** d'obtenir sur ces deux points des réponses **claires** et **précises** avant de choisir.

Si les socialistes sont disposés à appliquer leur « projet » et à gouverner avec les communistes, dont ils sont électoralement dépendants, en choisissant votre député, mesurez le **risque d'un chèque en blanc** donné au parti socialiste. Car l'existence d'une majorité socialo-communiste à l'Assemblée Nationale priverait la France de tout **contrepoids, de tout garde-fou** contre les excès et l'aventure.

Avec un **président socialiste,** un **gouvernement socialiste,** un **Parlement socialo-communiste** et **des syndicats collectivistes et autogestionnaires,** plus rien ne pourrait ralentir le processus de collectivisation de notre société.

Pour permettre à la future Assemblée de conjurer ce danger et d'assurer, comme je le disais plus haut, le **contrepoids** nécessaire, **vous voterez FRANCIS HARDY.**

Si le Gouvernement et le parti socialiste n'ont pas l'intention d'appliquer leur projet, ni d'associer les communistes à leur gestion, qu'ils le disent très clairement et qu'ils définissent alors leur programme.

Pour ma part, les choses sont simples. Je ne refuserai jamais mon appui à un Gouvernement, quel qu'il soit, qui aurait pour ambition d'améliorer le sort des Français, sans casser la machine économique, et dans le respect des libertés fondamentales auxquelles, dans notre démocratie, nous sommes attachés.

Sans faire courir à la France le risque d'un bouleversement total de la société, le changement peut être assuré. Il faut pour cela :

— mener, par la relance de la production, la lutte pour le plein emploi,

— alléger et réformer la fiscalité sur les particuliers et sur les petites et moyennes entreprises,

— éliminer les réglementations et les contraintes bureaucratiques,

— réduire les dépenses excessives de l'État,

— réformer la gestion de celui-ci par une décentralisation accrue au profit des collectivités locales, départementales et régionales.

— rendre, grâce au concours de tous, notamment de la jeunesse, la société française plus fraternelle, plus solidaire et plus humaine.

Mais, le 14 juin prochain, vous allez aussi choisir un homme, qui sera votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Qu'attendez-vous de votre député ?...

— La disponibilité :

J'ai assumé pendant huit années la défense des habitants de cette circonscription. Des milliers d'interventions portent témoignage de mon souci d'aider tous ceux qui ont fait appel à moi.

— L'efficacité :

Tous les maires et tous les élus locaux sont témoins du combat que j'ai mené, à l'échelon communal, départemental, régional ou national, pour l'équipement de nos collectivités.

— La compétence :

Grâce à ma connaissance de la région et de ses problèmes, j'ai aussi plaidé inlassablement, souvent avec succès, les dossiers les plus difficiles :

— La suppression des discriminations tarifaires imposées au cognac sur certains marchés d'exportation ;

— La suppression des prestations d'alcool vinique pour les vins servant à la fabrication du cognac.

— J'ai mené, seul ou presque, la lutte au Parlement pour éviter au cognac et au pineau de subir des augmentations de droits excessives.

— J'ai obtenu la création, à ma demande, d'un groupe de travail chargé d'étudier la fiscalité sur les alcools.

— J'ai obtenu une aide de 40 millions de francs destinée à promouvoir le pineau et le cognac et à alléger les intérêts des prêts consentis aux viticulteurs, etc.

Vous comprendrez que la défense de ces dossiers, rend nécessaire et indispensable la présence **au Parlement d'un SPÉCIALISTE de ces problèmes.**

— L'indépendance

J'ai prouvé, notamment en votant au Parlement, contre le budget 1981, que fidèle à mes engagements, je faisais passer l'avenir de ma région et les intérêts de ceux qui m'avaient fait confiance, avant toute considération personnelle ou partisane.

Cette région qui est la mienne, et à laquelle je suis profondément attaché, traverse actuellement des difficultés. Notre devoir est d'y faire face et de mener un certain nombre d'actions dans le but de les résoudre.

— Pour la viticulture, il faut :

• mettre en place une politique vigoureuse d'augmentation des ventes notamment par un effort accru en faveur des exportations, par la diminution des droits sur nos produits et par la recherche de nouveaux débouchés.

• organiser le marché, de manière à permettre de rentabiliser les exploitations,

• soutenir la viticulture par la consolidation et l'allégement des prêts.

— Pour l'agriculture, il faut :

• revaloriser les revenus agricoles, organiser les marchés, aider à l'installation des jeunes,

et non pas collectiviser les terres par la création des Offices fonciers, qui ne peuvent que faire disparaître l'exploitation familiale.

— Pour l'emploi, il faut :

• soutenir l'artisanat et le petit commerce,

• aider et consolider les activités traditionnelles, actuellement en difficultés,

• mais aussi créer, dans notre région, de nouveaux emplois industriels, comme je l'ai **déjà fait** en favorisant l'implantation de la Télémécanique à Merpins.

L'enjeu de ces élections législatives est considérable. Il s'agit, bien entendu d'abord, du **choix d'un homme** qui, pendant cinq ans, représentera à l'Assemblée Nationale cette circonscription. Il s'agit aussi d'un **choix de société.**

Dans les heures difficiles que nous traversons, vous vous appuierez sur des hommes raisonnables, qui ont prouvé qu'ils connaissaient vos problèmes et qu'ils défendaient vos intérêts.

POUR LA CHARENTE, DÈS LE PREMIER TOUR, VOUS VOTEREZ :

Francis HARDY

Licencié en Droit
Maire de Cognac
Président du CODAEC
Député sortant

Pierre-Rémy HOUSSIN

Licencié en Droit
Maire de Baignes
Conseiller Général
Conseiller Régional
Président de l'Office du Tourisme de la Charente

LITHO - NOUVELLE - COGNAC